

DEPARTEMENT
DU NORD
ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE
COMMUNE
D'ESTAIRES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

Séance du 15 juin 2025

Séance du 15 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze juin à dix heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de madame Dorothee BERTRAND, maire d'Estaires.

Présents : Mesdames, Messieurs Dorothee BERTAND, Michel DEHAENE, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Bérange VILLE (MAHAUDEN), Monique DUHAYON, Véronique VANMEENEN, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, Dimitri DUQUENNE, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT, Laetitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Eric DEWULF, Louise SAINTENOY-CAMPAGNE, Hervé BOCQUET, Camille SPETEBROOT, Clément DELASSUS, Arlette VERHELLE, Robin QUEVILLART

Procurations : Monsieur Bruno FICHEUX à Madame Dorothee BERTRAND
Monsieur Olivier SABRE à Madame Laëtitia LEGRAND
Madame Camille SPETEBROOT à Monsieur Stéphane GLORANT

Absents : Monsieur Bruno WILLERON, Madame Alexandra LEGRAND

Secrétaire de séance : Madame Augustine VILLE

Délibération n° 68/71 – 06/2025

Objet de la délibération : Détermination du nombre d'adjoints

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-1 à L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant que ce nombre ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que lors du précédent mandat, la commune disposait d'un nombre de 8 adjoints ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 postes d'adjoints.

Madame le Maire propose donc la création de 8 postes d'adjoints.

Pour : 27 voix

Contre : 0 voix

DATE DE
CONVOCATION

06 juin 2025

DATE DE PUBLICATION

16 juin 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 27

**Objet : Détermination
du nombre d'adjoints**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2025

Objet de la délibération : Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil municipal, après avoir en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

➤ **d'approuver** la création de 8 postes d'adjoints au Maire.

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus

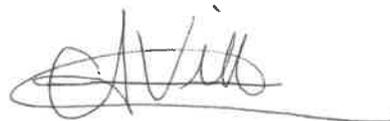
(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le maire,
Dorothée BERTRAND

La Secrétaire de séance,
Augustine VILLE



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le 16 JUIN 2025

Publié ou notifié le 16 JUIN 2025

Le Maire,
Dorothée BERTRAND



